



AVIS D'APPEL D'OFFRE IHDL/DN/PMCF/003/2026
ACHAT ET INSTALLATION DES SÉCHOIRS SOLAIRES DES PRODUITS
MARAÎCHERS

Titre du Projet : Renforcer l'éducation, l'inclusion économique et le leadership communautaire des personnes déplacées de force et les communautés hôtes au Tchad.

Financement : UNHCR/MCF

Partenaire de mise en œuvre : IHDL

Zone d'intervention : Province Logone Oriental, départements (Nya Pendé & Mont de Lam), Province du Mandoul, département (Barh Sara) dans le sud du Tchad.

Référence de l'appel d'offres : **IHDL/DN/PMCF/003/2026**

Date de publication : 14/10/2026

Date limite de soumission : 20/10/2026 à 10h00, heure du Tchad

1. Invitation à soumissionner

La Direction nationale de IHDL-TCHAD invite par le présent avis d'appel d'offre national, les Entreprises spécialisées et les artisans-fabricants ou toute personne physique ou morale remplissant les conditions requises à soumettre une offre techniques et financière pour l'acquisition des séchoirs solaires des produits maraîchers.

2. Présentation et contexte

La province du Logone-Oriental, notamment le département de la Nya-Pendé et du Mont de Lam ainsi que la province du Mandoul, précisément le département de Barh Sara disposent d'un important potentiel agricole et agropastoral. Les populations rurales dépendent fortement de l'agriculture, de l'élevage et des ressources naturelles pour leurs moyens d'existence.

Cependant, les systèmes de production sont confrontés à plusieurs contraintes, notamment la dégradation progressive des terres, la diminution de la fertilité des sols, le déboisement, les feux de brousse, la pression sur les ressources naturelles, la réduction des périodes de jachère, l'érosion des sols et la variabilité climatique.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet MASTERCARD financé par la fondation MASTERCARD à travers l'UNHCR et mis en œuvre par IHDL dans les zones de Goré,

Initiative Humanitaire pour le Développement Local



Mbaibokoum et Moïssala, IHDL prévoit d'acquérir et de distribuer des séchoirs solaires des produits maraîchers afin d'améliorer la conservation, la transformation et la commercialisation de la production maraîchère des bénéficiaires du projet.

3. Quantité des équipements de séchoirs solaires à livrer

La quantité totale des équipements de séchage solaires à livrer est de Trente-trois **(33)** unités.

4. Spécifications techniques des séchoirs solaires à livrer

Le séchoir doit être constitué :

- D'une chambre, un parallélépipède avec une largeur de chaque côté d'environ 1 mètre et 165 cm de hauteur ;
- D'au moins 5 claies d'une dimension de 97x 94 cm chacune.
- Du diffuseur de flux
- De la cheminée
- Du capteur solaire de dimension : largeur 100 cm, longueur 200 cm, hauteur 3 cm.
- Des surfaces réfléchissantes constituées de deux tôles de 100 x 50 cm
- Du tétraèdre logement des ventilateurs
- Du panneau photovoltaïque d'au moins 12 W de puissance.
- Des ventilateurs de 12 V en courant continu
-

4.1 Conditions de fabrication

- Le prestataire doit respecter les conditions suivantes :
- Utiliser la tôle métallique noire ;
- Passer une couche de peinture antirouille afin d'éviter corrosion ;
- Peindre en couleur verte toutes les caisses

5. Service après-vente

L'entité physique ou morale qui aura remporté le présent marché, assurera le service après-vente qui comprendra l'installation et la formation des bénéficiaires à l'utilisation de ces séchoirs solaires.

6. Lieu de Livraison

L'ensemble des équipements sera livré à Goré à la coordination du projet Mastercard.

Initiative Humanitaire pour le Développement Local



7. Transmission des offres

Les offres technique et financière devront être présentées séparément, clairement identifiées, en français et signées.

Mode de soumission : Dépôt physique sous pli fermé à la Direction nationale ou dans les antennes IHDL de Goré, Moïssala et au bureau de Liaison à Ndjamena.

Objet du courriel ou mention sur l'enveloppe : « Appel d'offres – Acquisition des équipements de séchage solaires – Réf. « **IHDL/DN/PMCF/003/2026** ».

Date de publication : 14/10/2026

Date et heure limites : 20/10/2026 à 10h,00 heure du Tchad.

Toute offre reçue après la date et l'heure limites sera déclarée irrecevable.

7. Réserves et dispositions finales

IHDL se réserve le droit de demander des clarifications, de vérifier les références, de rejeter toute offre non conforme, d'annuler la procédure ou de ne donner aucune suite à l'appel d'offres, dans le respect de ses règles internes et des exigences du bailleur. Les frais engagés pour la préparation des offres restent à la charge des soumissionnaires.

NB: Pour tout renseignement, prière s'adresser à l'Administration IHDL/Moundou ou prendre contact au (+235) 66 29 58 95/99 28 21 96.

Fait à Moundou le, 14/10/2026

Le Directeur national



MANKOTA BEANDJINGAR